

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Programme de législature 2019 – 2022
Projets ambitieux pour un centre fort

Le Conseil municipal de Saint-Imier in corpore a reçu les médias ce mercredi pour leur présenter les principaux axes de son action au cours des quatre prochaines années. Ses projets exigeront «la mise en commun de toutes les forces pour favoriser une approche transversale» entre les différents départements, peut-on lire dans le document de 15 pages qui servira de guide à l'Exécutif au cours de cette législature.



Le Conseil municipal in corpore avec, de gauche à droite : Olivier Zimmermann, Josika Iles, Marcel Gilomen, Patrick Tanner, Corentin Jeanneret, Paula Tanner et Jean Luc Berberat.

Dans le cadre d'une journée au vert mise sur pied ce printemps, le Conseil municipal a passé en revue plus de 170 projets et mesures. Il en a finalement retenu 76 qui sont énumérés dans son programme 2019 – 2023, dont 14 concernent les quatre thèmes transversaux prioritaires.

Insistant sur le fait que «fusionner, c'est agir à la bonne échelle», le Conseil municipal accorde une attention toute particulière au projet de commune d'Erguël. Il rappelle ainsi qu'avec une nouvelle entité comptant plus de 9'000 habitants, la région gagnerait en influence stratégique et en capacité à défendre ses intérêts. «Plus grande, plus forte», la nouvelle commune deviendrait la dix-huitième du canton (sur 351 actuellement), la première du Jura bernois.

Pôle d'urbanisation d'importance cantonale pour le logement

Les municipaux imériens comptent beaucoup sur la construction de la future halte CFF de La Clef, à la hauteur du Parc technologique III, pour continuer à développer ce secteur qui constitue un objectif prioritaire tant communal que cantonal. La création d'un nouveau pôle de 40'000 mètres carrés consacré au logement y est souhaitée.

L'urbanisation concentrée et préconisée dans le quartier de La Clef – Vaurenin devrait constituer également un facteur décisif pour l'assainissement du bâtiment de l'ancien Asile (Route de Sonvilier 3) et sa réaffectation en centre de services.

Autre secteur stratégique de la localité, le Plateau-de-la-Gare fait actuellement l'objet de plusieurs projets en cours d'élaboration: la construction d'un hôtel et du nouveau magasin Migros ou encore la transformation des anciens Abattoirs. De manière à anticiper cette mutation majeure d'un axe très important du territoire, le Conseil municipal souhaite développer une nouvelle vision de l'aménagement des espaces publics et de la mobilité à cet endroit. Une étude est en cours.

Vers une concentration cohérente des infrastructures sportives

Le terrain de la Fin-des-Fourches, qui accueille les infrastructures du FC Saint-Imier, devrait lui aussi subir une mutation complète au cours des prochaines années. En raison notamment des problèmes récurrents de stationnement, l'emplacement d'un terrain de football ne se justifie pas dans un quartier résidentiel de moyenne densité.

Un déplacement du terrain de sport au sud de la localité, dans le secteur occupé par les installations d'athlétisme, constituerait une réelle opportunité tant pour la commune que pour les sociétés concernées.

En plus d'assurer une concentration cohérente des infrastructures sportives, ce projet permettrait d'offrir de nouveaux équipements adaptés aux besoins d'aujourd'hui. Il s'inscrit par ailleurs dans les buts et principes de l'aménagement du territoire, soit un développement de l'urbanisation vers l'intérieur et une utilisation optimale du sol.

Des défis de taille

Aux quatre grands projets interdépartementaux, il faut ajouter les nombreuses mesures envisagées au sein même des services. Cela va de la mise en œuvre d'une stratégie de relève médicale à la création d'un espace de coworking, en passant par la rénovation de l'école primaire, le réaménagement et l'extension du Musée, un projet de chauffage à distance au centre de la localité ou encore la pérennisation et le renforcement de la desserte locale en transports publics.

Autant de projets qui impliqueront des dépenses conséquentes. Comme le souligne le Conseil municipal, l'un des enjeux principaux de la législature sera donc de garantir l'équilibre financier tout en réalisant les investissements nécessaires au maintien, voire au développement d'une qualité de vie déjà exceptionnelle.

«Une cité telle que la nôtre doit être un acteur fort dans l'Arc jurassien», insiste l'Exécutif. «Elle ne doit pas hésiter à mener des projets d'importance régionale (...) et de réfléchir au-delà des frontières communales et cantonales.» Les découpages politiques et fonctionnels ne coïncidant pas, il s'agira pour elle de se positionner dans le Jura bernois auquel elle appartient politiquement et dans la région intercantonale et transfrontalière dans laquelle elle s'inscrit. (cm)



A l'heure de la conférence de presse.

Saint-Imier, le 5 juin 2019